

## DATA ET SECRET

Hilaire de Bazile, Directeur de communication numérique.

Depuis plus de trois siècles la franc-maçonnerie intrigue par son attachement au secret. Les temps ont changé avec l'émergence de ce que l'on nomme l'ère numérique. Aujourd'hui, les portes sont grandes ouvertes sur les vies privées ou professionnelles, la frontière entre ces deux vies se réduisant chaque jour de plus en plus. Les blogs maçonniques ont donné le la bientôt suivis par les sites web des obédiences. Les invitations et autres correspondances se diffusent via des emails nommés, en français, mels ou courriels. Les réseaux sociaux, Facebook en tête, regorgent de pages maçonniques, d'amis maçons ou non "likés" et de forums ouverts comme fermés. Ainsi la franc-maçonnerie semble s'abandonner aux délices numériques suivant le principe de l'inéluctabilité.

Ici il ne s'agit pas de juger de la pertinence de l'engouement numérique des Sœurs et des Frères. En revanche, alors que les instances européennes ont adopté le RGPD (Règlement général des données privées), il est intéressant de noter la maintenance de la demande du secret absolu en franc-maçonnerie, secret rituel mais aussi secret des données livrées par les francs-maçons aux obédiences. Le fichier des membres avec leurs données restent secret. Mais le RGPD s'applique à toutes les organisations, quelle que soit leur taille, qui détiennent et exploitent des données personnelles. C'est le débat que posent les data et le big data à toutes les obédiences.

Désormais chacun sait ou devrait savoir que rien, absolument rien, ne s'efface des mémoires gigantesques de Facebook ou d'Amazon ou d'un Ministère, mémoires gérées par des géants informatiques dont le public ignore le plus souvent l'existence ou le nom comme par exemple Cisco. De plus, il faut bien comprendre que le piratage de données est devenu un business, une source de revenus. Un excellent pirate "hacker" pourra trouver un superbe emploi. La vente ou l'exploitation de données, à l'instar de Snowden ou de Cambridge Analytica, prévaut sur tous principes moraux ou déontologiques.

Le secret n'est-il plus que souvenir d'un temps antique dans ce monde numérisé qui, semble-t-il, est ouvert aux quatre vents? L'intime, pour encore longtemps, reste un espace inviolable quoiqu'il puisse être influencé par les éléments extérieurs mais ne l'a-t-il pas été depuis des siècles par la parole et l'écrit puis par l'audiovisuel? Du temps de Voltaire ou de Socrate, l'intime pouvait être travaillé comme il l'est aujourd'hui. La liberté de penser reste encore possible malgré un espace qui tend à se restreindre. Pour illustrer cette réduction d'espace, il suffit de constater le croisement de données qui permet à des dizaines d'organisations d'échanger des informations sur une personne. Quel que soit le geste que nous accomplissons ou la communication que nous menons, des données sont enregistrées sans que nous ayons la possibilité réelle de s'y opposer. Et même si nous avons coché les cases par lesquelles nous ne permettons pas l'enregistrement d'une donnée, à partir du moment où nous l'aurons "donné" elle sera quasiment à jamais enregistrée dans une méga-mémoire

inaccessible au commun des mortels. Ainsi, dans très peu de temps, seuls notre intimité et notre conscience resteront notre propriété.

Le secret maçonnique pourra subsister aussi longtemps que rien ne sera enregistré de ce qui se dit dans les loges. Aussi longtemps que le secret de notre ressenti restera en nous sans partage. Cependant, pourquoi se leurrer ? La franc-maçonnerie se trouvera tôt ou tard dans l'obligation de maîtriser le partage de ses données pour éviter des piratages tels que ceux qui ont récemment atteint certaines obédiences. Un tel partage obligera une exigence législative et déontologique. Appartenir à la franc-maçonnerie devra être admis en protégeant les francs-maçons de toute discrimination. Les positions des partis extrémistes, en Italie, en Turquie ou même en Hongrie ou en Pologne, devraient alerter les francs-maçons sur le danger qui les guette. Le secret a un double prix. Celui du soupçon et de la délation.

Adhérer à la franc-maçonnerie devrait être considéré comme un acte banal, expression de liberté et de spiritualité. Oser se déclarer franc-maçon reste souvent la meilleure façon de combattre la suspicion et de faire respecter le secret. Dans l'océan des données récoltées, l'appartenance à la franc-maçonnerie tendra à devenir de plus en plus publique car cette donnée devenue partagée volontairement ne sera plus une donnée secrète. C'est donc une question qui mérite d'être débattue le plus largement possible afin que la franc-maçonnerie continue de travailler au progrès du bonheur de l'humanité dans le monde numérique.